

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces légales.

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces légales. Selon l'Arrêté en date du 19 novembre 2021 modifiant l'Arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le prix du caractère pour l'année 2022 est de 0,183 € hors taxe dans les Alpes-Maritimes.



205423

Anne PASCAL

Notaires associés

154 av. de Cannes,

06211 MANDELIEU-LA-NAPOULE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : OB MANDELIEU.

Forme : SC.

Capital social : 1 000 Euros.

Siège social : 214 avenue Bagatelle,

06210 MANDELIEU LA NAPOULE.

814 537 312 RCS de CANNES.

Aux termes de l'AGE en date du 24 mai 2022, les associés ont décidé, à compter du 25 mai 2022, de transférer le siège social à Lieudit Saint Hubert, Les Résidences Panoram, 06590 THEOULE-SUR-MER.

Mention sera portée au RCS de CANNES.

205407

SEASIDE REAL ESTATE

Société par actions simplifiée

au capital de 5 000 €

Siège social : 17 boulevard Maurice

Maeterlinck, 06300 NICE

898 616 651 RCS NICE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Suivant décision de l'associé unique du 28 juin 2022, il a été décidé de transférer le siège social au 10 avenue Darie La Madone, 06230 VILLEFRANCHE-SUR-MER, à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. L'inscription modificative sera portée au RCS de NICE.

205411

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 28/06/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SASU ORIGINAL & RESTORED

Objet social : Rénovation toiture, façade, mur, sol et plafond.

Siège social : 69 boulevard Bischoffsheim, 06300 NICE.

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NICE

Président : Monsieur MORO Giuseppe, demeurant 69 boulevard Bischoffsheim, 06300 NICE.

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé, dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec l'accord du président de la société.

MORO GIUSEPPE

205408

FIDUCIAIRE DE TECHNOLOGIES COMPTABLES ET D'AUDIT

SARLAU au capital de 112 174 €

Sise 380 Vieux Chemin de la Gaude

à Gattières, 06610 LA GAUDE

RCS GRASSE 410 472 989

AVIS

Par décision du 28/06/2022, prenant effet le 01/07/2022, il a été décidé la transformation en société par actions simplifiée sans la création d'un être moral nouveau. Cette décision entraîne la fin des mandats des dirigeants de la société sous son ancienne forme. Sous sa nouvelle forme la société aura pour : Président : François TALON sis 380 chemin de la Gaude à Gattières, 06610 LA GAUDE. Transmission des actions : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant celle-ci, à zéro heure, heure de PARIS. Validation RCS GRASSE.

205429

SAS TEAM FRANCE

Société par actions simplifiée

au capital de 1 656 241 €

Siège social : Centre d'affaires

la Boursière, Porte maine,

Rue de la Boursière,

92350 LE-PLESSIS-ROBINSON

821 579 448 RCS NANTERRE

AVIS

Suivant décisions du président en date du 17 juin 2022 :

Il a été constaté la réalisation de l'augmentation de capital d'un montant de 10 476 Euros, le portant ainsi de 1 656 241 Euros à 1 666 717 Euros.

Le siège social est transféré au 965 avenue de Roumanille, Arterparc, bâtiment A, 06410 BIOT, à compter de ce jour.

Pour information :

Président : SKYLINE, SASU, 144 chemin Preynat, 06600 ANTIBES immatriculée sous le n° 820 096 873 RCS ANTIBES.

Directeur Général : VISION MEDITERRANEE IMMOBILIER, SAS, 26 bd Albert 1^{er}, 06600 ANTIBES, immatriculée sous le n° 480 647 080 RCS ANTIBES

Les statuts ont été modifiés en conséquence

La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS d'ANTIBES

Pour avis,

Le représentant légal.

205414

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

AVIS AU PUBLIC DÉCLARATION DE PROJET RECONVERSION DU SITE ENEDIS - AVENUE BRANCOLAR COMMUNE DE NICE LANCLEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

Par la délibération n° 8.2 du 16 décembre 2021, le conseil métropolitain de la Métropole Nice Côte d'Azur a prescrit l'élaboration de la Déclaration de Projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) concernant le projet de reconversion du site ENEDIS situé avenue Brancolar sur la commune de NICE.

Une concertation publique, visant à associer les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, est mise en œuvre à compter du **lundi 11 juillet 2022**.

La concertation publique se déroulera selon les modalités suivantes conformément à la délibération de prescription :

- Une NOTE EXPLICATIVE de présentation du projet de reconversion du site ENEDIS avenue Brancolar sera mise à disposition du public :

- A la Métropole Nice Côte d'Azur, au Service de la Planification, 1 - 3 route de Grenoble - quartier de l'Arénas, NICE - immeuble Le Connexion - 2^{ème} étage - bureau 2.20 aux jours et heures d'ouverture au public, soit du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h45.

- Et à l'Annexe de l'Hôtel de Ville, Bâtiment Corvesy, 6 rue Alexandre Mari, à NICE aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00.

Le contenu de ce dossier évoluera et sera complété au fur et à mesure de l'avancement de la démarche d'élaboration de la déclaration de projet. Il comprendra notamment les avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables.

- Le contenu de ce dossier de présentation sera également disponible sur le site internet de la Métropole <http://www.nicecotedazur.org>.

- Un REGISTRE destiné à recevoir les observations du public sera mis à disposition du public à la Métropole Nice Côte d'Azur, au Service de la Planification, 1 - 3 route de Grenoble - quartier de l'Arénas, NICE - immeuble Le Connexion, -2^{ème} étage - bureau 2.20 aux jours et heures d'ouverture au public, et à l'Annexe de l'Hôtel de Ville, Bâtiment Corvesy, 6 rue Alexandre Mari, à NICE, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

- Le public pourra s'exprimer et faire connaître ses observations tout au long de la concertation, selon les diverses modalités ci-dessous :

- En les signant dans un des registres indiqués ci-dessus,

- Et/ou en les adressant par écrit à :

Monsieur le Président de la Métropole Nice Côte d'Azur
CONCERTATION SUR LA
DÉCLARATION DE PROJET -
RECONVERSION DU SITE ENEDIS

Avenue Brancolar - NICE

Métropole NICE Côte d'Azur

Service de la planification

06364 NICE Cedex 4

- Et/ou en les adressant par voie électronique à Monsieur le Président de la Métropole, en renseignant le formulaire de concertation publique disponible sur le lien de la Métropole : <https://www.nicecotedazur.org/habitat-urbanisme/evolution-du-plum>

- Ou directement sur le lien à l'adresse suivante : <https://web.nice.fr/formulaires/cp-dp-brancolar/>

Les Petites Affiches
DES ALPES - MARITIMES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET GÉNÉRALE



DÉPOSEZ vos annonces à :
annonces@petitesaffiches.fr

NICE 17 rue Alexandre Mari, 06300 NICE
CANNES 816 avenue du Campon, 06110 LE CANNET